

## **En Bref**



- Bon état physiologique des aulx
- Présence de mouches mais peu de dégâts visibles sur les plants
- Quelques dégâts de penicillium

## **Dispositif d'observations 2017**

En 2017, le réseau de surveillance est constitué de **quatre parcelles d'ail**. Celles-ci sont situées sur les deux grands secteurs de production d'ail d'Auvergne : **Une** sur le secteur d'Aigueperse et **trois** sur le secteur de Billom. Parmi ces parcelles, l'une est conduite en agriculture biologique et deux autres sont destinées à la production de semences d'ail.

Les principales variétés suivies sont **Flavor, Cléodor et Printanor**, qui sont les plus produites en Auvergne. Il s'agit de variétés d'ail rose de type Printemps (groupe 2).

## **Conditions météorologiques**

L'hiver 2016/2017 s'est caractérisé par de faibles précipitations.

En février, les plantations d'ail se sont déroulées dans de bonnes conditions.

Les grandes variations de températures de ces dernières semaines ont pu marquer certaines plantes (bouts des feuilles jaunes).

Cette dernière semaine s'est caractérisée par une climatologie ensoleillée et des températures plutôt fraîches le matin et chaudes les après-midis.

## **Etat physiologique des cultures**



Les semis des parcelles suivies ont été effectués dans la seconde quinzaine de février. La levée des ails a été homogène cette année.

Au 10/04, les parcelles d'ail se situent **entre le stade 4 feuilles et le stade 5,5 feuilles pour les variétés plus précoces**.

Actuellement, l'état physiologique est bon.

**Rédaction du BSV : FDGDON 63 Observations : Producteurs d'ail**

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances locales. La Chambre Régionale d'Agriculture et la FDGDON 63 dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation.

Directeur de Publication :  
Gilbert GUIGNAND,  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



## Etat sanitaire des cultures

Les ravageurs et maladies surveillés cette année seront les mêmes que les deux années précédentes, à savoir : les mouches (de l'oignon, des semis), les thrips, la teigne du poireau, les acariens, la rouille, le penicillium, la pourriture blanche, les viroses et les maladies des taches brunes (alternariose, stemphyliose).

### Mouches (*Delia antiqua*, *Delia platura*) :

Des mouches apparentées à la mouche des semis ont été piégées sur les bandes engluées jaunes et bleues disposées sur les parcelles du réseau.

Selon les parcelles, de 0 à environ 70 mouches des semis ont été capturées.

Des plantes présentant des enroulements laissant penser à des dégâts de larves de mouches ont été observées sur une parcelle du réseau.

**Analyse de risque : Le risque lié aux mouches est actuellement considéré comme faible. Il n'existe à l'heure actuelle aucun moyen de lutte directe contre la mouche.**

#### Rappel sur les symptômes de dégâts de mouches :

Les dégâts les plus graves sont causés par les larves en début de saison. Ces dernières pénètrent dans les tissus où s'installent des pourritures bactériennes. Les tissus décomposés servent alors de nourriture aux larves.

Les plantes touchées sont chétives, présentent des jaunissements, flétrissements et déformations foliaires.



Mouche des semis

### Penicillium :

Des plants malades, que l'on reconnaît à leur port chétif, sont observés sur la moitié des parcelles suivies. Sur ces parcelles, moins de 1% des plantes sont atteintes par cette maladie fongique.

L'apparition de penicillium sur les plants d'ail est une conséquence de l'emploi de bulbes malades en tant que semences. Les spores peuvent se disperser lors de l'éclatage des bulbes malades qui disséminent alors les spores du champignon dans l'atmosphère. Le délai entre l'éclatage des bulbes et la plantation des caïeux a une forte incidence sur le développement de la maladie ainsi qu'une plantation hâtive dans un sol sec et chaud.

Si la plante arrive à se développer, elle garde un **port chétif et jaunit**. A la surface des caïeux, un champignon de couleur vert-bleu se développe.

**Analyse de risque : La phase d'apparition des symptômes est bientôt terminée. Il n'existe aucun moyen de lutte curative contre cette maladie, seules les méthodes prophylactiques peuvent limiter le risque de développement de penicillium.**



Plant d'ail atteint de penicillium



Bulbe malade

**Thrips** : Aucun thrips n'a été capturé sur les parcelles du réseau. **Analyse de risque: Le risque est actuellement très faible.**

### Autres observations :

**Pucerons** : Sur toutes les parcelles suivies, de nombreux pucerons jaunes sont observés sur le feuillage. Ils causent peu de dégâts mais peuvent être vecteurs de virus. Rappel : les larves de coccinelles et de syrphes sont des auxiliaires car elles consomment les pucerons.

**Adventices** : Démarrage d'adventices dicotylédones (aethusa, renouée liseron, renouée persicaire) et monocotylédones (folle avoine sur parcelle bio): soyez vigilants.

**Méthodes alternatives** : Un binage mécanique pourra être pratiqué si les conditions de sol le permettent (sol ressuyé).

*Prochain BSV prévu le 25 avril*

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation.

Directeur de Publication :  
Gilbert GUIGNAND, Président de la  
Chambre Régionale d'Agriculture



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

